



Support de communication à destination des Représentants de Parents d'Elèves :

Mouvement périscolaire parisien 2023/2024 : l'acte IV.

Quoi ?

-Le mouvement, initié et porté par l'intersyndicale (SUPAP-FSU/CFDT/CGT) des agents du périscolaire, est suivi par de nombreux personnels de l'animation : REV, animatrices et animateurs, ASEM. Par ailleurs, un collectif de REV indépendant s'y est associé, qui fédère de nombreux collègues de cette catégorie.

-Un préavis de grève a été posé par l'intersyndicale parisien pour la semaine du 24 au 28 juin.

-Si la Ville de Paris ne les entend pas (ou ne prend pas la mesure de leur mécontentement), le risque est grand d'un septembre noir dans le secteur de l'animation.

Pourquoi ?

-Depuis la réforme des rythmes scolaires (il y a 10 ans), les agents du périscolaire alertent, à travers leurs syndicats, sur la dégradation de leurs conditions de travail, et le manque d'attractivité, donc de personnel qui en découle. Il y a 18 mois, la Ville semble prendre la mesure de la situation et crée, de son côté, « l'Arsenal de l'animation », qui a pour but de répondre à la crise du secteur de l'animation parisienne. Une plateforme revendicative commune à trois syndicats (SUPAP-FSU, CFDT, CGT) est créée dans ce cadre. Parmi les revendications, la Ville fait le choix de la dé-précarisation partielle, et de la revalorisation indemnitaire de certaines catégories de métier.

-Tout en se félicitant de ces avancées, les agents du périscolaire ne les trouvent pas à la hauteur des enjeux. En effet :

- 1) Choisir de donner des primes à certains et pas à d'autres, c'est créer des injustices. Les animateurs titulaires, par exemple, n'en bénéficient pas alors que leur travail est essentiel à la stabilité des équipes. La moitié des REV (ceux qui ne bénéficient pas de la prime « écoles complexes », non plus, alors que leur travail s'est complexifié depuis la réforme, et que la charge de travail a augmenté pour tous. Les animateurs/trices lecture ont une prime dérisoire qui n'a toujours pas été revalorisée.
- 2) La Ville a fait le choix de permettre une progression de carrière pour certains agents du périscolaire, mais à *condition qu'ils ne travaillent pas sur le terrain* (catégorie dite « CAPSA »). Si, par exemple, un REV veut passer en catégorie A, il doit renoncer au terrain pour travailler en circonscription. Comme si les enfants et leurs parents, sur le terrain, ne méritaient pas des REV de catégorie A ! Autre exemple : la ville refuse la reconnaissance de l'expertise éducative à l'ensemble des animatrices et animateurs en charge des Espaces Lecture (Espace Premiers Livres en maternelle, Bibliothèque Centre de Documentation en élémentaire). Elle ne leur permet pas d'accéder à la catégorie B au titre de leurs missions actuelles en lien direct avec les enfants.

-C'est pourquoi, ils demandent :

- 1) Des primes pour *tous* les métiers de l'animation, sans exception (prime dite « IFSE »)
- 2) La possibilité de progresser dans sa carrière tout en restant sur le terrain :
. Pour les REV (catégorie A) : reconnaissance de la montée en charge de travail et mentale .
Pour les animateur.ice.s lecture (catégorie B) : reconnaissance de l'expertise éducative.

Les soutenir :

-Nous, RPE, saluons l'effort et l'engagement de la Ville pour dé-précariser le métier (« Arsenal de l'animation »)

-Pour autant, le métier ne saurait être attractif si :

- 1) Les agent.e.s ne bénéficient pas de salaires plus attractifs, et de primes associées, *pour tous*, à leur engagement dans ce métier.
- 2) Ils et elles n'ont pas la possibilité de bénéficier d'une reconnaissance statutaire de leurs compétences/charges de travail *tout en restant sur le terrain, c'est-à-dire en relation directe avec nos enfants et nous*. Sinon, cela signifie que les plus qualifiés quitteront le terrain !

Nous avons la chance de compter, parmi l'ensemble des agents du périscolaire parisien, de très nombreux professionnels engagés, enthousiastes, compétents. Mais leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur, et certains claquent la porte, épuisés et découragés. C'est dommage !

C'est pourquoi nous, parents, au bout d'un an d'une si large mobilisation, sommes convaincus qu'ils ne font pas la grève « pour nous embêter », mais parce qu'ils ne sont pas écoutés, et qu'ils n'en peuvent plus ! A titre d'illustration, voici un extrait d'un texte publié sur le Blog de la SUPAP FSU, dans lequel les REV s'expriment. On ressent leur colère et leur épuisement :

« Les REV font partie de ceux que la Ville refuse d'écouter et d'entendre. Pourtant, que serait un service périscolaire sans un directeur périscolaire ? La Ville a-t-elle conscience des compétences nécessaires pour occuper ce poste ? A-t-elle conscience de la charge mentale et de la maîtrise de soi qu'il faut avoir au quotidien ? Est-elle consciente que les REV occupent plusieurs casquettes à la fois : manager d'équipe, formateur, remplaçants, logisticien, psychologue, administratif, avocat, infirmier, standardiste, accompagnateur, écrivain public... ? En réservant exclusivement la catégorie A pour des agents éloignés du terrain, la Ville prend le risque de voir les meilleurs REV désertier progressivement les écoles pour rejoindre les services déconcentrés. En effet, les conditions de travail actuelles des REV, la vie chère et l'inflation ne permettront pas une stabilité des agents dans les écoles. Ils quitteront le métier qu'ils aiment et qu'ils ont choisi pour un poste qu'ils sauront occuper certes, mais avec comme première motivation un métier qui leur permettra de vivre plus décemment. La Ville est-elle prête à perdre ses meilleurs agents de terrain ? Ceux qui insufflent une dynamique lors des réunions de secteur et qui proposent des projets d'envergure, encourageant et incitant les autres collègues à suivre leur exemple ? »

PARENTS, MOBILISONS-NOUS POUR SOUTENIR LES AGENTS DU PERISCOLAIRE PARISIEN, DANS L'INTERET DE NOS ENFANTS, ET POUR QUE LA RENTREE DU PERISCOLAIRE AIT LIEU NORMALEMENT !

ENVOYONS UN COURRIER A PATRICK BLOCHE !

SIGNONS LE MANIFESTE DES PARENTS PARISIENS !!

